



CONSEIL DE QUARTIER DE
LA CITÉ-UNIVERSITAIRE
RAPPORT ANNUEL 2017

Mon quartier

j'y vis... j'y vois!



RAPPORT ANNUEL 2017
CONSEIL DE QUARTIER
DE LA CITÉ-UNIVERSITAIRE

Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge
Édifice Andrée-P.-Boucher
1130, route de l'Église
Québec (Québec) G1V 4X6
conseilquartier.cite-universitaire@ville.quebec.qc.ca

31 JANVIER 2018

TABLE DES MATIÈRES

1. MOT DE LA PRÉSIDENTE.....	4
2. PRÉSENTATION DU CONSEIL DE QUARTIER.....	6
2.1. Description générale d'un conseil de quartier	6
2.2. Conseil de quartier de la Cité-Universitaire.....	6
2.3. Membres.....	7
2.4. Limites du quartier	8
3. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER.....	9
3.1. Assemblées	9
4. CONSULTATIONS PUBLIQUES ET DEMANDES D'OPINION.....	10
5. LES RÉALISATIONS ET ACTIVITÉS EN 2017.....	12
6. PLAN D'ACTION 2018	17
7. ÉTATS FINANCIERS.....	17

1. MOT DE LA PRÉSIDENTE

Chers concitoyens, chères concitoyennes du quartier de la Cité-Universitaire,

À titre de présidente, il me fait plaisir de vous présenter le rapport annuel du conseil de quartier de la Cité-Universitaire pour l'année 2017.

Tout d'abord, je tiens à remercier tous les membres du conseil d'administration qui ont pris part aux destinées du conseil de quartier au cours de l'année financière 2017. Je veux souligner ici la présence de monsieur Pierre Morissette qui a agi comme président jusqu'en mai, et qui a accepté le poste de vice-président par la suite, madame Rita Giguère, notre fidèle trésorière, et notre nouveau secrétaire, monsieur Hugo Tessier. Je remercie également mesdames Noëlline Saint-Pierre, Rodica Plesu, Diane Boudreault, (celle-ci représente également notre conseil de quartier sur la Table de concertation vélo), Aïssatou Hamadou, notre précédente secrétaire qui a démissionné en septembre dernier, suite à son déménagement dans un autre quartier; messieurs Alain Turgeon, Stéphane Pouleur, Federico Madriz Borbon qui a démissionné en mars suite à son engagement pour la ville de Québec ainsi que Kevin Breault qui lui aussi a dû se retirer en mars, pour des raisons professionnelles.

Je désire aussi remercier monsieur Paul Shoiry, conseiller municipal du district électoral de Saint-Louis-Sillery qui nous a accompagnés jusqu'en novembre, puisqu'il a décidé de ne pas se représenter aux élections du 5 novembre dernier. Je remercie monsieur Rémy Normand, conseiller municipal du district électoral Le Plateau qui nous accompagne assidûment depuis plusieurs années et qui nous transmet les informations pertinentes en regard des activités et décisions de la ville de Québec. Finalement, nous avons accueilli avec plaisir la nouvelle conseillère municipale du district électoral de Saint-Louis-Sillery, madame Émilie Villeneuve qui s'est engagée, dès sa première présence à nous soutenir dans nos démarches en regard des dossiers dont elle est responsable et pour tout autre dossier de notre quartier.

Par ailleurs, je veux mentionner l'appréciation du soutien professionnel offert par les conseillers en consultations publiques soit monsieur Jacquelin Fraser qui a accompagné les membres du conseil de quartier de la Cité-Universitaire de janvier à juin et madame Hélène St-Pierre qui a pris la relève dès le retour de vacances en septembre dernier. Enfin, je ne saurais passer sous silence et remercier pour son dévouement notre secrétaire de soutien, madame Francine Lafrenière, qui assure le soutien administratif de toutes les séances du conseil de quartier de la Cité-Universitaire et qui rédige fidèlement les procès-verbaux de nos délibérations et notre rapport annuel.

Neuf rencontres, dont l'assemblée générale annuelle, se sont déroulées en 2017. De plus, le Conseil d'arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge nous a sollicités pour deux consultations publiques et trois demandes d'opinion, aux fins de l'aider dans ses prises de décisions. À ces occasions, la participation citoyenne était nettement plus importante qu'aux assemblées régulières; nous remercions les personnes qui se sont déplacées pour poser des questions et émettre leur opinion ainsi que le personnel professionnel de l'arrondissement qui présentait les projets.

Au cours de cette année, le conseil de quartier de la Cité-Universitaire s'est penché sur divers dossiers, notamment l'aspect commercial et l'animation de l'avenue Myrand, la densification, la sécurité routière et autres sujets ponctuels et a constitué des comités *ad hoc* afin d'identifier les problématiques qui s'y rattachent et trouver des solutions adéquates. Nous poursuivrons ces démarches au cours des prochaines années et souhaitons que, s'il y a lieu, les nouveaux membres du conseil d'administration accepteront de s'engager tout autant que ceux qui en faisaient partie en 2017.

Finalement, en novembre, à titre de présidente et au nom des membres du conseil de quartier de la Cité-Universitaire, j'ai félicité et invité la nouvelle rectrice de l'Université Laval, madame Sophie D'Amours, à établir avec notre équipe un partenariat visant à consolider l'existence et le rôle du conseil de quartier afin d'améliorer la qualité de vie des citoyens qui y vivent, y étudient et y travaillent en apportant des conditions de vie favorables à leur épanouissement. Les associations étudiantes ont également été informées de notre démarche.

Merci à tous ceux et celles qui ont contribué de près ou de loin à la vitalité et au dynamisme du conseil de quartier de la Cité-Universitaire durant l'année 2017.

A handwritten signature in black ink, reading "Nicole Marcotte." The signature is written in a cursive, flowing style.

Nicole Marcotte

2. PRÉSENTATION DU CONSEIL DE QUARTIER

2.1. Description générale d'un conseil de quartier

Un conseil de quartier est un organisme à but non lucratif qui représente les citoyens et les citoyennes du quartier. Il constitue un des moyens prévus dans la Politique de consultation publique (Règlement municipal R.R.V.Q. chapitre P-4). Cette politique prévoit la mise en place de divers mécanismes, dont les conseils de quartier, pour permettre au conseil municipal de consulter les citoyens et les citoyennes avant de prendre des décisions.

Le rôle d'un conseil de quartier est avant tout de faciliter la consultation et de stimuler le développement du quartier. Un conseil est constitué pour organiser des séances de consultations publiques, notamment en ce qui concerne les changements aux règlements de zonage, pour proposer des actions locales et pour élaborer des projets qui tiennent à cœur aux citoyens et aux citoyennes afin d'améliorer leur environnement. À titre d'exemples, le conseil peut organiser des activités thématiques, favoriser la concertation avec des organismes du quartier, créer des comités de travail sur des sujets divers, soumettre des études pour mieux comprendre l'adhésion ou non à un projet, rédiger des lettres ou des recommandations pour appuyer un projet spécifique, etc. De façon générale, un conseil consulte les citoyens et les citoyennes sur des questions qui concernent notamment l'aménagement du territoire, la vie communautaire et la sécurité publique.

2.2. Conseil de quartier de la Cité-Universitaire

Le conseil de quartier de la Cité-Universitaire a été créé le 28 février 2006. Conformément à la réglementation, il a été constitué à la suite d'une demande provenant de plus de 300 résidents du quartier. Chaque mois d'avril une année se tient l'assemblée générale annuelle où on confirme la nomination de l'ensemble des membres administrateurs. Trois membres cooptés peuvent aussi être accueillis au sein du conseil d'administration tout au cours de l'année.

Le conseil de quartier se réunit généralement le troisième mercredi de chaque mois, sauf en été, à 19 h, au centre de loisirs Saint-Thomas-d'Aquin.

La population est invitée à participer aux rencontres du conseil de quartier en consultant le bulletin municipal *Ma ville* ainsi que le site Internet de la Ville de Québec. D'autres moyens de communication sont utilisés pour contacter la population, notamment, l'envoi d'avis de porte en porte lors de la tenue de consultations publiques, l'assemblée générale annuelle ou alors la liste d'abonnés du CQCU (liste d'adresses courriel).

2.3. Membres

Le conseil de quartier de la Cité-Universitaire est composé de huit membres (quatre hommes et quatre femmes qui résident dans le quartier) élus par la population pour un mandat d'un an ou deux, permettant ainsi un suivi continu des activités d'année en année. Trois autres membres peuvent être cooptés.

Composition du conseil de quartier de la Cité-Universitaire	
Monsieur Pierre Morissette	Président (janv. à mars)
Madame Nicole Marcotte	Présidente (avril à déc.)
Madame Nicole Marcotte	Vice-présidente (janv. à mars)
Monsieur Pierre Morissette	Vice-président (avril à déc.)
Madame Rita Giguère	Trésorière (janv. à avril)
Madame Rita Giguère*	Trésorière (mai à déc.)
Madame Aïssatou Hamadou	Secrétaire (janv. à mars) Administratrice (avril à juin)
Monsieur Hugo Tessier	Secrétaire (avril à déc.)
Madame Noëlline Saint-Pierre	Administratrice
Monsieur Alain Turgeon	Administrateur
Monsieur Federico Madriz Borbon	Administrateur (janv. et févr.)
Monsieur Kevin Breault*	Administrateur (janv. à mars)
Madame Rodica Plesu	Administratrice (mai à déc.)
M. Stéphan Pouleur	Administrateur (mai à déc.)
Madame Diane Boudreault*	Administratrice (juin à déc.)

* Membre coopté

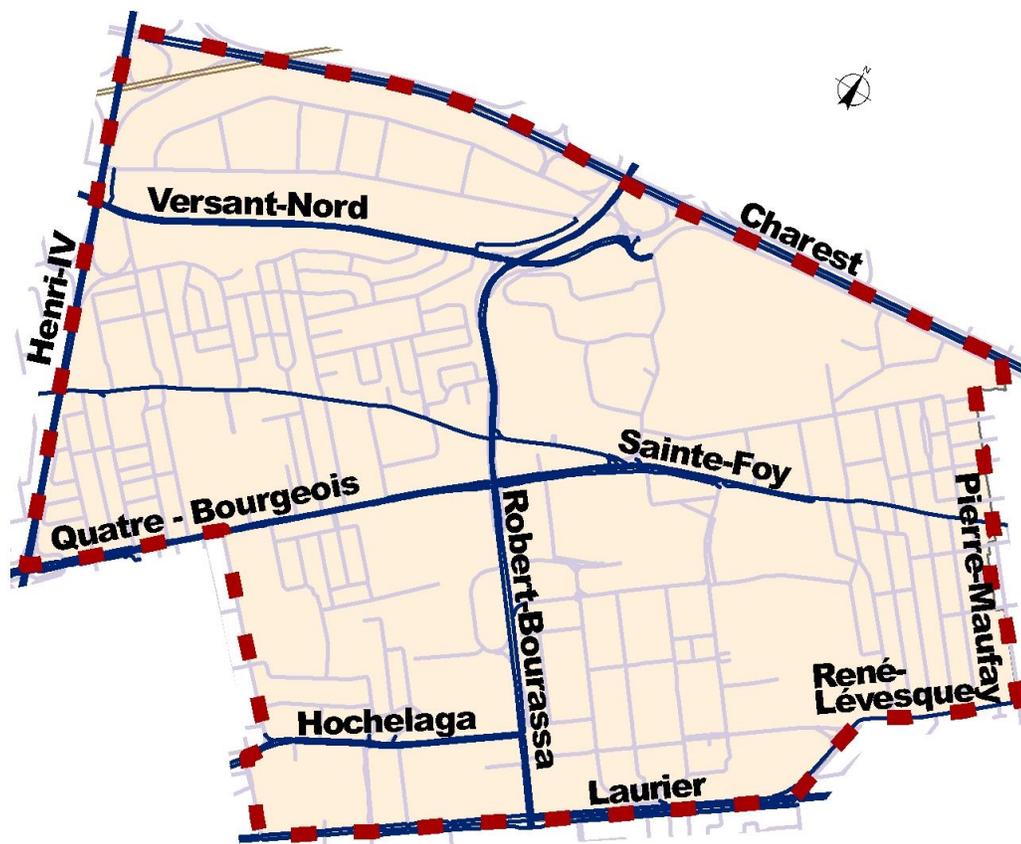
Sont membres d'office les conseillers municipaux monsieur Rémy Normand du district électoral du Plateau (présent de janvier à décembre) et monsieur Paul Shoiry (présent de janvier à octobre inclusivement) et madame Émilie Villeneuve (nov. et déc.) du district électoral de Saint-Louis-Sillery dont les districts électoraux font partie des limites du quartier Cité-Universitaire.

Monsieur Jacquelin Fraser, conseiller en consultations publiques, a accompagné le CQ durant les mois de janvier à juin et madame Hélène St-Pierre a assuré la relève pour les mois de septembre à décembre. Ces derniers ont vu à ce que les démarches préconisées par le conseil de quartier lors des séances respectent les normes établies et ont veillé à rapporter les décisions auprès de l'administration municipale.

Les conseillers municipaux et le conseiller/la conseillère en consultations publiques n'ont pas droit de vote.

2.4. Limites du quartier

Les limites du territoire du conseil de quartier de la Cité-Universitaire sont illustrées par la carte ci-dessous :



Le quartier est délimité à l'ouest par les avenues Germain-des-Prés et Wolfe.

3. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER

3.1. Assemblées

En 2017, le conseil de quartier de la Cité-Universitaire a tenu neuf rencontres (l'assemblée générale annuelle et huit assemblées ordinaires). Toutes les assemblées ont eu lieu au centre de loisirs Saint-Thomas-d'Aquin. Les rencontres débutent à 19 h.

Assemblées 2017 du conseil de quartier de la Cité-Universitaire.	
18 janvier	21 juin
15 février	20 septembre
15 mars	18 octobre
19 avril (assemblée générale annuelle)	15 novembre
17 mai	

Un procès-verbal résumant le contenu des séances est rédigé par une secrétaire de soutien. Le procès-verbal contient l'ordre du jour de chaque rencontre, les questions et les commentaires du public, le suivi du plan d'action, les résolutions adoptées, les commentaires des conseillers municipaux, la correspondance reçue ainsi que les opérations bancaires effectuées depuis la dernière séance. Une fois adoptés, les procès-verbaux sont tous disponibles sur le site Internet de la Ville de Québec (www.ville.quebec.qc.ca/conseilsdequartier).

Le conseil de quartier de la Cité-Universitaire a toujours siégé et délibéré en public et les votes relatifs à des actions tenues se sont toujours pris à main levée.

4. CONSULTATIONS PUBLIQUES ET DEMANDES D'OPINION

Le conseil d'arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge a sollicité deux consultations publiques et trois demandes d'opinion au conseil de quartier de la Cité-Universitaire, aux fins de l'aider dans ses prises de décision.

Consultation publique et demande d'opinion au conseil de quartier sur le projet de modification sur l'urbanisme visant la zone 32225Mc, située sur le chemin Sainte-Foy, entre l'avenue Nérée-Tremblay, l'avenue Chapdelaine et la rue de Belmont (R.C.A.3V.Q. 217)

Consultation publique et demande d'opinion

Assemblée tenue le 15 février 2017 au centre de loisirs Saint-Thomas-d'Aquin, 895, avenue Myrand.

Trois citoyens ont assisté à cette assemblée.

Objet de la demande :

La présente modification fait suite à l'analyse d'un nouveau projet, déposé par le propriétaire, pour la construction d'une résidence étudiante. La propriété concernée est localisée sur un terrain en pente; ce qui occasionne un problème dans la construction du stationnement souterrain étant donné qu'une partie de ce dernier finit par dépasser le sol adjacent devenant ainsi un stationnement intérieur.

La modification vise à permettre qu'une partie du stationnement souterrain puisse dépasser le niveau du sol adjacent dû au fait que le terrain est en pente. Cette partie supérieure est alors qualifiée de stationnement intérieur. Des pourcentages de 45 % et de 80 % sont respectivement établis pour les cases de stationnement souterraines et intérieures.

Recommandation du conseil de quartier :

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité de recommander au conseil d'arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge d'adopter le Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge sur l'urbanisme relativement à la zone 32225Mc (R.C.A.3V.Q. 217).

Le conseil de quartier aimerait que l'accès au stationnement se fasse de façon sécuritaire en intégrant une porte magnétique au projet.

Demande d'opinion au conseil de quartier sur la modification du règlement R.C.A.3V.Q. 4 sur l'urbanisme de l'arrondissement Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge. Règlement en concordance au règlement modifiant le règlement sur le PPU du Plateau centre de Sainte-Foy.

Demande d'opinion

Assemblée tenue le 15 mars 2017 au centre de loisirs Saint-Thomas-d'Aquin, 895, avenue Myrand.

Deux citoyens ont assisté à cette assemblée.

Objet de la demande :

Ce projet de règlement modifie le Règlement sur le Plan directeur d'aménagement et de développement relativement au Programme particulier d'urbanisme du plateau centre de Sainte-Foy (PPU), afin de l'adapter à la planification la plus récente du secteur et de remédier à certaines difficultés d'application révélées depuis son entrée en vigueur en 2012.

- 1) Ainsi, afin d'appuyer la mise en œuvre du plan de mobilité durable, le règlement modifie le type de stationnement autorisé aux abords du boulevard Laurier et de la route de l'Église, de manière à réduire le nombre maximal de cases permises pour certains usages. Les normes de stationnement y seront celles associées au type « urbain dense » tel que défini au Règlement d'harmonisation sur l'urbanisme plutôt que celles associées aux types actuels que sont « général » et « axe structurant A ».

Les zones visées longent le tracé du futur Service rapide par bus (SRB) et les parcours à haut niveau de fréquence empruntant le boulevard Laurier et la route de l'Église dans le quartier de la Cité-Universitaire sont : 32513Md, 32516Cd, 32517Cd, 32526Cd, 32527Cd, 32528Cd, 32529Cd.

- 2) De plus, dans l'aire d'affectation R_SD7, à savoir un territoire situé approximativement entre la rue du Chanoine-Martin et la rue Noël-Carter, de part et d'autre du chemin des Quatre-Bourgeois, un usage du groupe *H3 maison de chambre et de pension*, d'au plus quinze unités, est maintenant permis. Cet usage est toutefois contingenté à deux établissements.

Recommandation du conseil de quartier :

Pour le point no 1

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu **À LA MAJORITÉ**, un membre du conseil s'étant prononcé contre, de recommander au conseil d'arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge d'adopter la modification du Règlement R.C.A.3V.Q. 4 sur l'urbanisme de l'Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge – règlement de concordance au règlement modifiant le règlement sur le PPU du plateau centre de Sainte-Foy, pour les zones 32513Md, 32516Cd, 32517Cd, 32526Cd, 32527Cd, 32528Cd, 32529Cd.

Pour le point no 2

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu **À L'UNANIMITÉ** de recommander au conseil d'arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge d'adopter la modification du Règlement R.C.A.3V.Q.4 sur l'urbanisme de l'Arrondissement Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge – règlement de concordance au règlement modifiant le règlement sur le PPU du plateau centre de Sainte-Foy, pour les zones 32043Hc et 32501Hc.

Consultation publique et demande d'opinion au conseil de quartier sur le Règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge sur l'urbanisme relativement à la zone 32225Mc (R.C.A. 3V.Q. 224)

Consultation publique et demande d'opinion

Assemblée tenue le 21 juin 2017 au centre de loisirs Saint-Thomas-d'Aquin, 895, avenue Myrand.

Cinq citoyens ont assisté à cette assemblée.

Objet de la demande :

Le projet consiste à modifier la grille des spécifications de la zone 32225Mc en limitant la construction d'un bâtiment à vingt-quatre (24) mètres de hauteur et d'en limiter le nombre d'étages maximum à huit (8).

Recommandation du conseil de quartier :

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu **À L'UNANIMITÉ** de recommander au conseil d'arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge d'adopter le Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge sur l'urbanisme relativement à la zone 32225Mc (R.C.A.3V.Q. 224).

5. LES RÉALISATIONS ET ACTIVITÉS EN 2017

Janvier

- Le conseil de quartier adopte une résolution demandant à la Ville de Québec de :

1) consulter les citoyens affectés par le développement de pistes cyclables dans leur secteur;

2) informer les conseils de quartier sur les projets d'aménagements cyclables sur leur territoire avant leur réalisation.

- Les membres du CA et la population sont invités à répondre à une consultation publique en ligne sur la sécurité routière.

- Les membres adoptent une résolution demandant à la Ville de Québec d'abolir la tarification au Centre de glisse Myrand pour les enfants de 3 à 5 ans accompagnés d'un parent.

- Les membres dirigent un citoyen vers les autorités de la Ville en vue de demander une révision de la réglementation municipale relativement à la possession de poules domestiques en milieu urbain.

- Les membres apprennent que le Programme triennal d'immobilisations (PTI) prévoit un investissement de 475 000 \$ en 2018 pour des améliorations au parc Myrand (pataugeoires, jeux d'eau, etc.).

- Le CA signale sa préoccupation en regard de la traverse piétonnière sur le boulevard Laurier, à la hauteur du Centre hospitalier de l'Université Laval (CHUL).

Février

- Les membres sont informés que :

1) la Ville remplacera les luminaires de 4 000 Kelvin par ceux de 3 000 Kelvin dans les secteurs résidentiels. Les luminaires de 4 000 Kelvin seront plutôt réservés aux zones industrielles.

2) le rapport annuel de gestion de l'eau potable 2015 est disponible sur le site Internet de la ville

3) des vernissages ont cours tout au long de l'année et ils sont accessibles à la population.

Mars

- On prend acte de la démission de monsieur Federico Madriz Borbon du fait qu'il travaillera dorénavant à la Ville de Québec.

- Les membres sont invités à participer à la conférence organisée par le CQ de Saint-Louis, intitulée *La consultation, qu'ossa donne?*, le mercredi 29 mars au centre communautaire Noël-Brulart.

Mai

- Madame Rita Giguère est nommée à titre de membre coopté, au sein du CQCU.

- Madame Nicole Marcotte est nommée présidente, monsieur Pierre Morissette est nommé vice-président, M. Hugo Tessier est nommé secrétaire et madame Rita Giguère est nommée trésorière.
- Il est convenu de former un comité composé de madame Nicole Marcotte, monsieur Hugo Tessier et madame Diane Boudreault (représentante du CQ à la Table de concertation vélo) en vue de présenter des actions et des solutions à initier au sein du conseil de quartier.
- Le Regroupement de conseils de quartier émet ses opinions concernant le projet de loi 122.
- Il y a lancement d'une consultation publique sur le *Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Québec*.
- Des remerciements sont adressés à la Ville pour l'offre d'une activité de reconnaissance à l'intention de ses bénévoles (soirée avec Marc Hervieux).
- Les membres adoptent une résolution félicitant la nouvelle rectrice de l'Université Laval, madame Sophie D'Amours, qui sera la première femme à occuper cette fonction.
- Les administrateurs adoptent une résolution appuyant un mémoire de la Table de concertation vélo dans le cadre du *Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Québec* et adoptent une seconde résolution voulant remercier les autorités de la Ville pour le bilan positif des améliorations du réseau cyclable en 2017 et celles à venir pour 2018.
- Les membres remercient chaleureusement madame Diane Boudreault pour son excellent travail à titre de représentante du CQCU, à la Table de concertation vélo des conseils de quartier.
- Les membres sont informés de la signature d'un protocole d'entente entre la Ville de Québec et le ministère de la Santé et des Services sociaux concernant l'éradication de l'herbe à poux. Une campagne de sensibilisation aura cours du 26 juin au 11 août.
- Une invitation est lancée aux membres pour participer au colloque sur la mobilité des personnes à Québec, le 26 mai, à l'Université Laval.

Juin

- Les membres sont invités à participer à l'exercice de consultation sur la mobilité durable.
- Les membres sont informés que le Programme particulier d'urbanisme (PPU) de Sainte-Foy a été adopté.
- Les membres de même que la population sont invités à visiter plusieurs expositions et événements qui seront tenus à l'été.
- Cinq comités sont formés pour aider aux interventions du conseil de quartier :
 - Architecture et aménagement – densification;

- Espaces verts et environnement;
- Sécurité routière;
- Regroupement et revitalisation des commerces;
- Loisirs.

- Il y a amorcé d'une réflexion sur la possibilité d'instaurer une place éphémère dans le quartier.

- Madame Diane Boudreault est nommée administratrice, à titre de membre coopté.

- Le conseiller en consultations publiques, monsieur Jacquelin Fraser, annonce la fin de son contrat au 30 juin. Les membres le remercient pour sa collaboration au CQCU.

Septembre

- Il y a présentation d'une proposition visant à créer une *Association d'affaires volontaire*, aidée par la Ville, qui regrouperait des propriétaires de commerce de l'avenue Myrand et des environs en plus des restaurateurs de l'Université Laval.

- La consultation sur la mobilité durable s'est achevée. L'Institut du Nouveau Monde (INM) rédigera le rapport final.

- Les administrateurs sont informés que le Code de la sécurité routière est actuellement en révision.

- Les membres expriment leur souhait d'être consultés sur les améliorations du parc Myrand avant que des travaux soient entrepris.

- Madame Aïssatou Hamadou se voit dans l'obligation de démissionner en raison de son déménagement de quartier.

- Une demande est adressée au CQ pour les résidents habitant le voisinage de la Maison provinciale des frères de la Saint-Vincent-de-Paul afin de bénéficier d'un parc.

- Une formation pour les nouveaux administrateurs sera offerte par la Ville le lundi 25 septembre.

- Une formation portant sur l'urbanisme et le zonage sera offerte en novembre pour les membres intéressés.

- Plusieurs membres signalent un problème de visibilité aux entrées et aux sorties des voitures aux abords du QB.

- Le mandat de M. Paul Shoiry, conseiller municipal, se terminera le 5 novembre prochain.

- Une consultation publique du RTC a permis de présenter sa vision du réseau de l'avenir et de recueillir des commentaires de la population sur la desserte de ses circuits.

- La Ville de Québec a dévoilé les trois lauréats retenus dans le cadre du concours *Rêvons nos rivières*.

Octobre

- Les membres soulignent à la Ville la belle réalisation de nouveaux trottoirs sur l'avenue Myrand.
- Madame Diane Boudreault résume la rencontre de la Table de concertation vélo tenue ce mois-ci, ayant porté sur la composition officielle d'un exécutif et les priorités de développement du réseau cyclable.
- Monsieur Paul Shoiry informe l'assemblée de sa dernière présence au CQ puisqu'il ne se représentera pas aux élections municipales.
- Les membres du CQ adressent une motion de félicitations à monsieur Paul Shoiry pour tous les bons services rendus à la population de Québec.
- Les membres sont invités à participer au forum Vision Zéro (au sujet de la sécurité routière), le 24 octobre, à l'École nationale d'administration publique (ENAP).
- Les membres du CQ adoptent une résolution demandant au conseil d'arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge de sécuriser les piétons et cyclistes à la sortie des véhicules du IGA du QB, côté est.

Novembre

- La présidente madame Nicole Marcotte a écrit à la nouvelle rectrice de l'Université Laval, madame Sophie D'Amours, dans le but de lui offrir un partenariat avec le conseil de quartier de la Cité-Universitaire.
- La présidente madame Nicole Marcotte survole un article paru dans le journal Le Soleil traitant du Forum « Vision Zéro », vision qui veut réduire le nombre d'accidents et de décès sur les routes.
- En collaboration avec les présidences des CQ Saint-Louis et Sillery, la présidente madame Nicole Marcotte informe qu'il y a un intérêt à tenir une conférence sur le sujet de la sécurité routière en 2018.
- Des efforts se poursuivent pour rejoindre les commerçants du quartier et vérifier leur intérêt à former une Association des commerçants du quartier de la Cité-Universitaire (ACQCU).

6. PLAN D'ACTION 2018

Au cours de l'année 2018, les membres du conseil de quartier continueront d'exercer une vigie constante sur quelques-uns des sujets dont :

- La hauteur respectable des bâtiments lors de nouveaux projets domiciliaires et le souci de l'environnement;
- La plantation de nouveaux arbres et la conservation de ceux existants
- L'amélioration des parcs;
- La sécurité piétonnière et routière; la mobilité durable;
- Le développement du réseau cyclable;
- Le déneigement, l'entretien et l'accessibilité aux abribus;
- Le recensement et la préservation des maisons à valeur patrimoniale;
- La voix citoyenne au sein de la vie municipale.

7. ÉTATS FINANCIERS

En 2017, **1 063 \$** ont été nécessaires afin d'assurer les frais de fonctionnement du conseil d'administration du conseil de quartier. Cela inclut le secrétariat, les frais bancaires, la petite caisse et un paiement au Registraire des entreprises.

L'actif représenté par l'encaisse est de **1 924 \$** au 31 décembre 2017.

LE CONSEIL DE QUARTIER DE LA CITÉ-UNIVERSITAIRE
ÉTATS FINANCIERS
AU 31 DÉCEMBRE 2017

LE CONSEIL DE QUARTIER DE LA CITÉ-UNIVERSITAIRE

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2017

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	\$	\$
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	<u>1 924</u>	<u>1 487</u>
Passif et actif net		
Passif à court terme		
Créditeur	0	0
Actif net	<u>1 924</u>	<u>1 487</u>
Total du passif et de l'actif net	<u><u>1 924</u></u>	<u><u>1 487</u></u>

Au nom du conseil de quartier de la Cité-Universitaire :

Rita Giguère, trésorière

Signé _____

Nicole Marcotte, présidente

Signé _____

LE CONSEIL DE QUARTIER DE LA CITÉ-UNIVERSITAIRE

ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	\$	\$
Produits		
Subvention - Ville de Québec (Fonctionnement)	1 500	1 800
Remboursement frais de caisse	<u>0</u>	<u>0</u>
Produits de l'exercice 2017	<u>1 500</u>	<u>1 800</u>
Charges		
Fonctionnement	1 063	689
Projets	<u>0</u>	<u>0</u>
	<u>1 063</u>	<u>689</u>
Excédent des produits par rapport aux charges	437	1 111
Actif net non affecté exercice terminé le 31 décembre 2017	1 487	376
Actif net non affecté à la fin de l'exercice	<u>1 924</u>	<u>1 487</u>